



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-40081>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-40081**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : VILLE de PARIS - DFA - SDA

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Accord-cadre à marchés subséquents de travaux de rénovation de stations de gestion locale du réseau d'assainissement parisien

Description : Accord-cadre à marchés subséquents de travaux de rénovation de stations de gestion locale du réseau d'assainissement parisien

Identifiant de la procédure : 659f72c5-5c69-4847-86e5-b00367746aef

Identifiant interne : 2400271

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45232410 Travaux d'assainissement

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 31720000 Équipement électromécanique

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 42131143 Vannes de maîtrise des crues

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 42120000 Pompes et compresseurs

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La présente consultation donnera lieu à la conclusion d'un accord-cadre à marchés subséquents conclu avec trois attributaires, sous réserve d'un nombre suffisant d'offres recevables. Conformément à l'article 3.3.1 du RC les

tâches essentielles suivantes devront être exécutées directement par le titulaire et ne pourront faire l'objet de sous-traitance : études d'exécution (plans d'exécution, notes de calcul, dispositions spécifiques au chantier, synthèse des plans). Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité (au stade des marchés subséquents) de proposer aux titulaires un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables, sur le fondement des textes en vigueur, ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Le marché comporte des dispositions à caractère environnemental décrites à l'article 1.6.2 du CCAP et des clauses sociales décrites à l'article 1.6.1 du CCAP. Par ailleurs le candidat retenu devra s'engager, au titre de l'exécution du marché dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses pratiques sociales en matière de prévention des discriminations, ainsi que de promotion de l'égalité des chances et de la diversité.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les motifs d'exclusion touchant les opérateurs économiques sont listés aux articles L.2141-1 à -14 CCP et au RC (art. 4.2

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Accord-cadre à marchés subséquents de travaux de rénovation de stations de gestion locale du réseau d'assainissement parisien

Description : Accord-cadre à marchés subséquents de travaux de rénovation de stations de gestion locale du réseau d'assainissement parisien

Identifiant interne : 2400271

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45232410 Travaux d'assainissement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 42131143 Vannes de maîtrise des crues

Nomenclature supplémentaire (cpv): 31720000 Équipement électromécanique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 42120000 Pompes et compresseurs

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : L'accord-cadre sera traité à prix unitaire sur Bordereau des prix plafonds. Montants de l'accord-cadre sur la durée de 24 mois hors reconduction, tous attributaires confondus : 5 000 000 euros HT au minimum et 20 000 000 euros HT au maximum. L'accord-cadre sera conclu pour une durée de 24 mois reconductible une fois à compter de sa date de notification, laquelle devrait intervenir à titre prévisionnel en août 2024.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Description : Les modalités d'examen des candidatures sont mentionnées dans le règlement de la consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°3 : Organisation et moyens pour l'exécution des chantiers
Critère composé de 3 sous-critères : -Sous-critère 1 : Organisation de chantier (40%) -Sous-critère 2 : Moyens humains mobilisés (30%) -Sous-critère 3 : Moyens matériels mobilisés : (30%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°2 : Méthodologie d'exécution, appréciée sur chantier-type « multi-SGL »

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Prix

Description : Critère n°1 : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/05/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Informations relatives aux délais de recours : Avant la conclusion du contrat, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions des articles L.551-1 et suivants du code de justice administrative. A compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du code de justice administrative. Le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'État dans sa décision Département de Tarn-et-Garonne du 4 avril 2014 (n°358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris cedex 4

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.taparis@juradm.fr

Téléphone : +33144594400

Adresse internet : <http://paris.tribunaladministratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : VILLE de PARIS - DFA - SDA

Numéro d'enregistrement : 21750001600019

Adresse postale : 7 avenue de la porte d'Ivry

Ville : Paris

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : DFA-bmEP@paris.fr

Téléphone : 0100000000

Adresse internet : <https://www.paris.fr>

Profil de l'acheteur : <https://marches.maximilien.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : eba20c9a-f84a-4e4b-a53c-2eccf8a660f1-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0001

Description des modifications : Modification de la date limite de remise des offres. Au lieu de la date : 23/04/2024 à 12 h 00, lire la date : 06/05/2024 à 12h00

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : cb76a526-82f4-4723-8018-1997d6b72256 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 05/04/2024 à 10:01

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/04/2024